


FORMATIONS

MODE D'EMPLOI



LES DIFFÉRENTES OFFRES

Stages	Animés par des intervenants extérieurs
Rencontres	Organisées avec nos partenaires, librairies et associations
Ateliers	Organisés et animés par les agents de la MDT à votre demande

Pour chaque formation, vous trouverez en bas de page le domaine du référentiel national de compétences des bibliothèques territoriales.

Cela vous permet d'identifier le savoir-faire que vous allez acquérir ou approfondir pour gérer au mieux votre bibliothèque.

<https://www.abd-asso.org/documentations/referentiel-national-des-competences-en-bibliotheque-territoriale/>

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Les formations sont destinées en priorité aux bénévoles et salariés des bibliothèques tarnaises.

La Médiathèque départementale reçoit les demandes et les classe en fonction des besoins de la bibliothèque, des motivations des bénévoles et salariés et du nombre de demandes par bibliothèque.

QUEL EST LEUR COÛT ?

Les formations financées par le Conseil départemental sont gratuites pour les collectivités.

Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des stagiaires, qui peuvent s'adresser à leur collectivité pour leur remboursement.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Chaque candidat peut se préinscrire pour un stage, un atelier ou une rencontre :

- par téléphone : 05 63 60 37 04
- par courriel : formationsmdt@tarn.fr

L'inscription dûment motivée reste obligatoire.

Pour les stages et rencontres professionnelles :

- remplir un bulletin d'inscription par candidat et par formation (en photocopiant le bulletin en dernière page du catalogue ou en le téléchargeant sur le portail de la Médiathèque départementale) ;
- pour les stages uniquement, faire viser le bulletin d'inscription par votre collectivité (même pour les bénévoles) ;
- avant la date limite d'inscription indiquée, renvoyer le bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

Médiathèque départementale du Tarn
1 rue Francisco Goya - 81013 ALBI Cedex 9

ou par courriel : formationsmdt@tarn.fr

VALIDATION DE L'INSCRIPTION

- pour les stages, confirmation de votre inscription par courrier,
- pour les ateliers et rencontres professionnelles, confirmation par courriel.

L'inscription confirmée à une formation vous engage à la suivre en intégralité.

En cas de désistement, merci de prévenir le plus rapidement possible la Médiathèque départementale afin de faciliter la réattribution de votre place.

Une attestation de présence vous sera remise à l'issue de chaque formation.

DES QUESTIONS ?

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter :

- la référente MDT mentionnée pour chaque formation,
- ou la Médiathèque départementale :
05 63 60 37 04.